

PLAN 30 000 LA FRANCE S'ENGAGE



PRESENTATION

Dans le cadre du plan gouvernemental « **Les Entreprises s'engagent** » et en lien avec la Drieets UD92, le CREPI Ile-de-France mobilise les entreprises des Hauts-de-Seine autour **d'engagements volontaires en faveur de l'inclusion dans l'emploi**.

OBJECTIFS

- › Un réseau d'entreprises engagées et mobilisées sur le territoire en faveur de l'inclusion et de l'insertion professionnelle au travers d'une charte d'engagement
- › L'implication des entreprises dans le développement économique et social des territoires, et notamment des quartiers prioritaires
- › Une forte mobilisation des Hauts-de-Seine sur 3 priorités : IAE, Apprentissage et Emplois Francs

DEROULEMENT

Avant signature de la charte d'engagement, le CREPI IDF réalise avec les entreprises **un diagnostic « Entrepreneur Responsable »**. Cet outil permet de faire un état des lieux **des pratiques sociales et sociétales** et de réfléchir aux engagements volontaires en faveur de l'insertion souhaités par l'entreprise.

Une fois la charte signée le CREPI IDF reste à vos côtés pour vous accompagner dans la réalisation de vos engagements.

De plus, les entreprises signataires **de la Charte d'engagement** rejoignent le club « Les entreprises s'engagent ». Vous aurez alors accès à une mise en réseau, de temps d'échange, de partage de bonnes pratiques avec d'autres entreprises engagées du territoire.

Rejoindre le club 92 « Les entreprises s'engagent » est gratuit, volontaire et à la carte.

CONTACT

Marie POULAIN

Chargée de mission

marie.poulain@crepi.org

07 63 57 61 17

CREPI Ile-de-France

14 rue André Suarès
75017 PARIS

idf@crepi.org

01 48 03 92 05

www.crepi.org



@CREPI Ile-de-France



@CREPI_idf



@crepi_idf

FINANCEUR



Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



#1jeune1solution



LE PACTE AVEC LES
QUARTIERS POUR TOUTES
LES ENTREPRISES